

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 27 juin 2019

Présents : Jean-Claude COMPAGNON, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Sara GALLASSO, Francine JACQUET, Pascal SIMONET, Charles CHEVAILLER.

Absents excusés : Nicolas GARCIN, Brigitte DOUVRE, Christophe MARION.

A été élu secrétaire : Jean-François REHFUSS.

- **Approbation** du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 28 mai 2019.
- **Délibérations** :
 - Délibération N° 16 : Recomposition de l'organe délibérant d'ECLA. Le Conseil approuve le nombre et la répartition des sièges proposés par le Bureau Exécutif.
- **Questions d'actualité** :
 - ECLA : Actualités financières et conférence des maires. Le maire présente les différents travaux au sein d'ECLA afin de trouver une solution aux différents soucis budgétaires. Aucune solution n'est actuellement retenue. Cependant, le Conseil Communautaire du jeudi 4 juillet déterminera cependant la part des communes dans le versement du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.
 - Panneaux de localisation des entreprises. Gaël Monneret présente l'avancement de la réalisation des panneaux communaux qui seront prochainement implantés aux entrées du village. D'autre part, les entreprises concernées ont été averties qu'elles peuvent choisir leurs panneaux directionnels. Ces derniers seront directement facturés à chaque entreprise.
 - Une réunion en mairie de Conliège a permis de fixer les parcours enduro que le club de VTT de ce village souhaite créer sur notre espace forestier, notamment dans la partie la plus pentue qui domine La Mouille et également dans le secteur de l'arborétum pour une initiation. Les gardes forestiers présents ont insisté sur les notions de respect de la nature, de la forêt et de son exploitation, mais également sur la sécurité. Une convention complète est à l'étude pour les communes de Perrigny, Conliège et Pannessières. Les parcours ne seront décidés que lorsque chacune des parties aura accepté cette convention..

- Le Conseil décide de renouveler l'offre de la carte « Avantages Jeunes » pour les habitants de la commune de 6 à 20 ans. Par contre, elle ne sera offerte que si elle est commandée directement au secrétariat de mairie où l'on remettra un document qui confirmera la commande. **Aucune autre commande passée par téléphone ou l'internet ne sera retenue.**

- Les notaires Maîtres Rault et Bas informent la mairie que les terrains appartenant aux héritières de Madame Lucette Camus vont être mis en vente. Plusieurs parcelles sont comprises dans le périmètre 2AU du PLU (Parcelles à urbaniser). La commune décidera ou non de l'achat de ces parcelles en fonction de leur prix.

- La maison de Monsieur et Madame Redois, chemin des Badouillères, est également mise en vente.

- **Questions diverses :**

- Le laboratoire d'analyses de Poligny nous informe de la bonne qualité de l'eau de consommation.

- La rédaction du bulletin municipal de juillet est programmée. Un bulletin sans doute plus court du fait des vacances et de la fin du mandat ...

- Le dossier SFR- Hivory a été confié pour avis à un bureau d'avocats de Besançon.

- Une location de la salle un peu « mouvementée » amène le Conseil à revoir les modalités de ce service, modalités qui tiendront encore mieux compte de la situation de l'immeuble dans le village (nuisances sonores) et du coût de sa réhabilitation.

La séance est levée à 22 heures 30.
Prochaine séance en août.

Le maire : M. Monnet.